



*Communiqué de presse
Paris, le 11 janvier 2018*

e@ccueil : 01 77 45 45 45 une plateforme pour les demandes de logement prioritaires

Afin de répondre aux questions des demandeurs prioritaires de logement en Île-de-France, la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) d'Île-de-France a mis en place une plateforme téléphonique régionale, dont l'objectif est d'apporter des informations sur l'état de leur demande ou sur les démarches à engager dans leur situation.

01 77 45 45 45, un numéro unique pour les demandes prioritaires

e@ccueil est une plateforme accessible *via* le 01 77 45 45 45, destinée aux ménages dont la demande a été reconnue prioritaire soit dans le cadre du droit au logement opposable (DALO), soit par une autre procédure (accord collectif départemental...).

Cette plateforme permet d'obtenir des informations sur le suivi du dossier ou sur les démarches à engager selon la situation du demandeur.

e@accueil, des réponses à vos questions

La plateforme e@ccueil est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Afin de pouvoir répondre aux appels, les conseillers doivent connaître le numéro de demande de logement social ainsi que le numéro DALO de l'interlocuteur.

En prenant connaissance de la situation du demandeur, les conseillères peuvent alors l'orienter dans ses démarches de recherche de logement social, ou l'aider éventuellement à comprendre un courrier. Ils sont à l'écoute pour toutes les questions concernant le logement prioritaire et urgent. Ils ne peuvent ni modifier ni mettre à jour le dossier du demandeur.

En savoir plus :

<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/un-numero-regional-d-appel-pour-les-demandeurs-r766.html>

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)